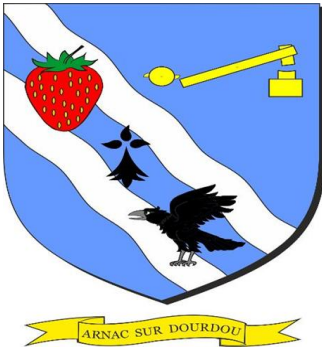


PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 AVRIL 2026



Présents: Mr Bousquet Pierre, Mme Latorre Brigitte, Mr Sales Guy Mr Garenc Christophe. Mme Fabas Laetitia. Mme Presle Nathalie Mme Pavy Samantha.

Approbation compte-rendu de la réunion du 17/04/2026.

Début de Séance à 17H.

1. Vote des subventions aux associations

La commune subventionne 6 associations dont 4 ont leur siège sur la commune ainsi que leurs activités et deux qui ont siège et activité sur plusieurs communes.

Les Pompiers recevront 200€

La Clote, les Amis du Dourdou, Le Comité des fêtes, la Gaule Brusquoise recevront 300€

Les Chasseurs 500€ justifiés par l'historique, le bénévolat sur les chemins communaux et une dette envers cette association.

Une proposition de régulariser le montant à 400€ pour toutes les associations a été refusée et le montant proposé a été voté par six voix pour et un contre !

Il est rappelé aux associations qu'elles ont obligations de fournir un bilan de l'année écoulée à la mairie pour obtenir une subvention.

2. Vote du BUDGET M57 et M49 2026.

Le vote a 6 voix pour et 1 contre du budget de fonctionnement équilibré a 179 244.48€ de recettes pour 179 244.48€ de dépenses

Le vote à 6 voix pour et 1 contre du budget d'investissement pour 418 338.95€ de recettes et 328 425,30€ de dépenses.

Budget avec un excédent de 82 216,48€ qui financera les travaux 2027 de la maison de Savate.

Ce budget d'investissement prend en compte la réfection du mur du cimetière, et ouvre des lignes de crédits supplémentaires pour :

L'embellissement du village, la construction d'une rampe rue du four à pains à La Mouline, la rénovation du presbytère, l'achat des échelles pour accéder au clocher de l'église, l'achat de panneau informatif à disposition du public, l'achat de terrains, la rénovation partielle de l'éclairage public et l'aménagement de l'abri des randonneurs.

La rénovation des bâtiments communaux a été prise en compte ainsi que le mieux vivre et la sécurité de chacun d'entre nous.

Les tableaux en pièces jointes retracent les chiffres.

Budget Eau Potable.

Voté à l'unanimité le budget d'eau potable est caractérisé par :

le remplacement et la modernisation de la station de traitement de l'eau potable avec remplacement de compteurs arrivés à échéance, pour le budget fonctionnement et la poursuite des travaux de pose des compteurs d'eau pour l'investissement.

Voir tableaux ci-dessous

DEPENSES

FONCTIONNEMENT

RECETTES

			Résultats reportés page 23-24 du compte de gestion	
ANNÉE			Résultat reporté investissement	25 006,91
CODE BUDGET			Résultat reporté fonctionnement	7 225,62
BUDGET M49				
EXPLOITATION				
O11	charges à caractère général	17 064,62	O13	atténuation de charges
O12	charges de personnel		70	produits
O14	atténuation de produits	4 000,00	73	Impôts et taxes
65	autres ch. de gestion courante	950,00	74	subventions d'exploitation
66	charges financières	610,00	75	autres produits de gestion courante
66111	intérêts	610,00	76	produits financiers
67	charges exceptionnelles			
6817	Prov semi-budgétaires / créances	300,00	77	produits exceptionnels
O22	dépenses imprévues		7817	repr. sur prov. semi-budg. / créances
	total opérations réelles	22 924,62		total opérations réelles
O23	virement à l'investissement			
O42	op. d'ordre entre sections	10 942,00	O42	op. d'ordre entre sections
6611	ICNE N		6611	ICNE N-1
675	VNC des immobilisations cédées		777	reprise de subventions
68	amortissements des immobilisations	10 942,00	78	reprise de provisions
68	amortissements des charges à répartir		79	transferts de charges
68	provisions		72	travaux en régie
O43	op. d'ordre à l'intérieur de la section d'invest.		O43	op. d'ordre à l'intérieur de la section d'invest.
	total opérations d'ordre	10 942,00		total opérations d'ordre
	total dépenses exploitation	33 866,62		total recettes exploitation
	restes à réaliser			restes à réaliser
OO2	déficit reporté		OO2	excédent reporté
	TOTAL DEP. EXPLOITATION	33 866,62		TOTAL REC. EXPLOITATION

DEPENSES

INVESTISSEMENT

RECETTES

		RAR	nouveaux			RAR	nouveaux
20...				13..	subventions d	10 000,00	
21...				16	emprunts		0,00
23..				165	Cautionnements reçus		
....				10..			0,00
op.	opérations	17 799,82	27 728,09	1068	résultat fonct. capitalisé		0,00
16	Remboursement d'empru		1 780,00				
2762	transfert droit déduction TVA			21,,23,,	transfert droit déduction TVA		
O20	dépenses imprévues			2762	recup. TVA		5 000,00
45..	opérations pour compte de tiers			45..	opérations pour compte de tiers		
	total dépens	17 799,82	29 508,09		total recette	10 000,00	5 000,00
O40	opérations d'ordre entre sec		3 641,00	O21	virement de la section de fo		0,00
1688	ICNE N-1		0,00	O40	opérations d'ordre entre sec		10 942,00
139	reprise de subventions		3 641,00	1688	ICNE N		0,00
14,,15,,	reprise provisions		0,00	21,,	VNC des immobilisations cédée		0,00
481	charges à répartir		0,00	28,,	amortissements des immobilisa		10 942,00
21,,	travaux en régie		0,00	481	amortissement des charges à ré		0,00
				14,15,,	provisions		0,00
O41	op. d'ordre à l'intérieur de la section d'invest.			O41	op. d'ordre à l'intérieur de la		0,00
	total dépenses d'ordre		3 641,00		total recettes d'ordre		10 942,00
	total dépenses de l'exerc		33 149,09		total recettes de l'exercic		15 942,00
	restes à réaliser		17 799,82		restes à réaliser		10 000,00
OO1	déficit reporté			OO1	excédent reporté		25 006,91
	TOTAL DEPENSES INVES		50 948,91		TOTAL RECETTES INVES		50 948,91

3. Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales.

La commission de contrôle des listes électorales est composée de trois membres désignés parmi les habitants de la commune. A l'unanimité Sophie BERGER, SALES Corine et Laetitia FABAS siègeront à la commission.

4. Coupes de bois : délibération autorisant la coupe.

Une délibération votée à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à vendre du bois communal à l'entreprise SIAT qui a fait une offre d'achat à 90€ le m3

Pour mémoire ce bois a été mis à terre par la tempête Nils et il était urgent de pouvoir le vendre avant qu'il ne soit plus exploitable.

5. Questions diverses.

Orange a avisé la mairie que le réseau cuivre va être déposé au cours des prochains mois

Nomination de Garenc Christophe à la Commission intercommunale des impôts direct. CIID.

Il est demandé de respecter le panneau mis en place au pied de la passerelle d'Arnac en évitant les dépôts d'herbe ou de tout objet n'ayant rien à faire aux abords du Dourdou.

Prochain Conseil Municipal le vendredi 5 juin, date imposée par la Préfecture pour désigner les délégués qui iront voter en septembre pour les sénateurs.

Fin de séance 18h30.



budget 1.pdf



budget 3.pdf



budget 2.pdf



budget 4.pdf